



Police

Police Locale
Zone de Police des Arches

Avenue Reine Elisabeth 29
5300 Andenne

Madame Marie-Astrid HARDY
Direction Générale
Chaussée de Gramptinne, 112

5340 GESVES

Madame Valentine ROSIER
Directeur Général
Esplanade des Citoyens, 3

5330 ASSESSE

Madame Cécile DEMAERSCHALK
Directrice Générale
Rue Goffin, 2

5380 FERNELMONT

Monsieur François MIGEOTTE
Directeur Général
Place Roi Baudouin, 80

5350 OHEY

Date Le 17 novembre 2022

Votre lettre du
Vos références
Nos références ZDP/2022.11.05

Votre correspondant Olivier CAMPAGNE
Téléphone 085/849.594
Fax 085/849.586
E-mail olivier.campagne@ac.andenne.be

Concerne : Conseil de Police de la Zone de Police des Arches – Séance du 17 novembre 2022– Avis de publication

Mesdames les Directrices Générales,
Monsieur le Directeur Général,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, en annexe de la présente, l'avis de publication officiel des décisions rendues par le Conseil de Police en séance de ce 17 novembre 2022.

Nous vous remercions de bien vouloir procéder à son affichage aux valves de votre entité.

Nous vous prions de croire, Mesdames les Directrices Générales, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PAR LE COLLEGE DE POLICE


Jean-Michel TUBETTI
Chef de Corps


Claude EERDEKENS
Président de la Zone des Arches

Annexe(s) : Avis de publication



Police

Police Locale
Zone de Police des Arches

Avenue Reine Elisabeth 29
5300 Andenne

LE CONSEIL DE POLICE DE LA ZONE DES ARCHES

PUBLICATION OFFICIELLE

A V I S

Le Collège de Police a l'honneur de vous informer, qu'en séance de ce dix-sept novembre deux mille vingt-deux, le Conseil de la Zone de Police des Arches (ANDENNE, ASSESSE, FERNELMONT, GESVES et OHEY) a pris les décisions suivantes :

EN SEANCE PUBLIQUE

I. Divers

- Approbation du procès-verbal du 29 septembre 2022
- Marathon de la vitesse du 5 octobre 2022- Prise d'acte

II. Finances

- Approbation des comptes 2021 – Prise d'acte de l'arrêté d'approbation

III. Marché public

- Marché public de fournitures – Acquisition d'un radar répressif – Passation

A HUIS CLOS

I. Contentieux

- Zone de Police des Arches c/ E.B. – Octroi des chèques repas- Autorisation d'ester en justice
- Zone de Police des Arches c/ A. M. – Autorisation de constitution de partie civile
- Zone de Police des Arches – INP E.M. c/ X – Autorisation de constitution de partie civile

II. Personnel

- Mobilité 5/2022 - Ouverture place vacante INPR Département Proximité
- Mobilité 5/2022 – Ouverture place vacante CP Département Intervention

ANDENNE, le dix-huit novembre deux mille vingt-deux

PAR LE COLLEGE DE POLICE,

Jean-Michel TUBETTI

Claude EERDEKENS

